

# Communiqué

Pour diffusion immédiate  
CNW Code 43

## Projet de désignation de réserve de biodiversité d'Anticosti Participez à l'enquête du BAPE

Québec, le 2 mai 2022 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a reçu du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, le [mandat](#) de tenir une consultation ciblée sur le [projet de désignation de réserve de biodiversité d'Anticosti \(RBA\)](#). Ce mandat débutera le 9 mai et aura une durée maximale de 4 mois.

La commission d'enquête sera composée d'Antoine Morissette et de Marie-Hélène Gauthier qui agira à titre de présidente. Les [curriculum vitae des commissaires](#) peuvent être consultés sur le site Web du BAPE.

La commission invite la population à assister à la première séance de la consultation ciblée le 18 mai à 19 h, au gymnase communautaire de l'école Saint-Joseph, au 2, rue du Savoy, à Port-Menier. Les séances se poursuivront le lendemain selon les besoins du public et de la commission. Elles seront webdiffusées en différé sur le site Web du BAPE à l'adresse : [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

En raison de contraintes techniques, il n'est malheureusement pas possible pour le BAPE d'offrir l'ensemble des moyens habituels qui permettent à la population de suivre et de participer aux séances à distance.

---

Date : Le 18 mai  
Heure : 19 h  
Endroit : Gymnase communautaire – École Saint-Joseph  
2, rue du Savoy  
Port-Menier

---



### **Qu'est-ce qu'une consultation ciblée?**

La consultation ciblée est privilégiée lorsque les enjeux soulevés relèvent d'un nombre restreint de préoccupations. Elle ne comprend qu'une seule partie et peut se dérouler en une ou plusieurs séances publiques, consécutives ou non, durant lesquelles les participants sont invités à poser des questions, présenter des mémoires et exprimer leurs opinions.

Cette consultation sur le projet de désignation de réserve de biodiversité d'Anticosti est confiée au BAPE en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* (RLRQ, c. C-61.01). Elle devra cibler les limites et la gouvernance de la RBA.

La commission d'enquête remettra son rapport au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au plus tard le 9 septembre 2022. Par la suite, le ministre disposera de 30 jours pour le rendre public.

### **Comment participer ?**

En présence de l'initiateur du projet et des personnes-ressources convoquées, la consultation ciblée permettra à la population et à la commission de prendre connaissance du projet et de mettre en lumière certains aspects de ce dernier. Toute personne intéressée pourra poser ses questions et faire part de ses préoccupations, opinions et suggestions sur place devant la commission. Cela dit, afin de faciliter la plus grande participation possible, la commission offre la possibilité de lui transmettre des questions avant le début de son mandat, soit du 9 au 13 mai à midi. Pour ce faire, il suffit de remplir le [formulaire](#) prévu à cette fin. La commission examinera les questions et pourra, selon le cas, les ajouter ou les intégrer aux siennes pour les poser en séance. Le formulaire et les détails relatifs au traitement des questions sont disponibles sur le site Web du BAPE dans la [page d'accueil du mandat](#).

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques, toute personne intéressée à poser ses questions ou à faire part de ses préoccupations, opinions et suggestions au cours des séances est invitée à en informer dès que possible la coordonnatrice de la

commission, Anne-Marie Gagné. Pour s'inscrire, il suffit de transmettre le formulaire en ligne [Avis d'intention](#) ou de contacter la commission au 1 800 463-4732 au plus tard le 10 mai 2022 à 16 h.

Il sera possible de donner une opinion verbale ou de poser des questions sans être inscrit, sous réserve du temps encore disponible à la fin des séances. Pour ce faire, au début de chaque séance, il sera possible de s'inscrire au registre disponible à l'accueil dans la salle.

Les personnes qui souhaitent déposer un mémoire, présenté ou non, ou un complément de mémoire à la suite de leur présentation devant la commission auront jusqu'au 24 mai à 16 h pour le faire. Les mémoires peuvent être transmis en utilisant le formulaire en ligne [Dépôt de mémoire](#) ou par courrier électronique à [reserve-biodiversite@bape.gouv.qc.ca](mailto:reserve-biodiversite@bape.gouv.qc.ca).

### **Où consulter la documentation sur le projet?**

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le [site Web du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques](#), ainsi que dans le [site Web du BAPE](#).

Les documents peuvent aussi être consultés à l'hôtel de ville de la municipalité de L'Île-d'Anticosti (en raison d'un déménagement imminent, nous vous demandons de vérifier l'adresse au 418 535-0311 avant de vous déplacer).

Les citoyens peuvent également communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

### **À propos**

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux!



Source : Karine Lavoie  
Conseillère en communication  
581 925-0670 ou 1 800 463-4732  
[reserve-anticosti@bape.gouv.qc.ca](mailto:reserve-anticosti@bape.gouv.qc.ca)  
[www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca)